



LE HÉRISSEON

Expressions de Faulquinois

Directeur de la publication Patrick Bonnet - EDITION SPÉCIALE - Février 2015

ISSN 1968-9837 - Dépôt légal mars 2015 - Conception et réalisation Imprimerie Sarregueminoise 03 87 98 07 37, imprimé et distribué en 2300 exemplaires

EDITO :

Presqu'une année s'est écoulée depuis les élections municipales, depuis que les Faulquinois ont fait leur choix, y compris ceux qui ne sont pas allés voter. Les mêmes sont donc à nouveau là, mais soyez rassurés, rien n'a changé. **Même à Faulquemont**, un maire condamné plusieurs fois par les tribunaux peut être réélu. Tout est toujours comme avant, les mêmes combines, les mêmes intérêts, les mêmes mensonges, seules les promesses de campagne ont changé, oubliées les promesses précédentes (nombreuses) non réalisées, passées à la corbeille.

Parce que dénonçant des dépenses publiques communales et des intérêts particuliers, la page réservée au groupe «*Toute La différence*» insérée dans le dernier Initiative a déplu à certains. On a donc une nouvelle fois menacé Le Hérisson. Seulement cette fois-ci les propos ont dépassé les limites du raisonnable.

Le Hérisson vous a toujours informé des pratiques bananières de cette municipalité et ce ne sont pas les menaces de ceux qui voient leurs intérêts dénoncés qui vont l'en faire changer ; cependant le Hérisson a pris la précaution d'avertir les services concernés des intimidations reçues. La liberté d'expressions, cela ne vous rappelle rien ?

Ceux qui ont cherché à nous inquiéter, l'ont fait aussi par ces propos irresponsables : «*Qu'est ce que ça peut vous foutre, c'est de l'argent public*». Mais qu'est ce que l'argent public sinon l'intérêt public, l'intérêt de la commune, l'intérêt de tous les faulquinois ? Est-il encore utile de rappeler que l'argent public prend ses sources dans nos impôts ?

Tiens en parlant d'impôts, le Hérisson l'avait prédit, le Maire va augmenter les impôts locaux, contrairement à ce qu'il a toujours affirmé jusque-là. Si, si relisez le dernier Initiatives, page 4. Alors que tous les candidats aux élections municipales étaient prévenus, il justifie cette augmentation par la réduction des coupes budgétaires de l'Etat. Mais voilà, pour être réélu, la liste BIANCHIN a tant promis... jusqu'au-delà du réalisable, du déraisonnable, comme cette promesse faite en réunion publique de faire couvrir le terrain de boules extérieur de Faulquemont-cité.

Durant 6 ans, vous avez reçu 12 numéros du Hérisson, l'information vous est parvenue gratuitement déposée dans votre boîte à lettres. Dans ce nouveau numéro, certains articles paraissent dans leur intégralité, pour d'autres juste des titres. Pour les lire, pour continuer à être informé, il vous suffira d'acquiescer le Hérisson moyennant finances. Pour connaître les modalités, un numéro de téléphone, adresses mail et postale sont indiquées à la fin de cet exemplaire.

L'acheter fera t-il de vous un Hérisson ? Bien sur que non, juste un lecteur désireux de s'informer sur la commune.

Je conclurai en vous proposant de méditer sur cette citation attribuée à Ella Wheeler Wilcox, auteur et poète américaine : «*To sin by silence, when we should protest, Makes cowards out of men*» (Traduction dans ce numéro).

Patrick Bonnet.

Nombreux résidents du lotissement de La Colline ont eu la surprise de découvrir la nouvelle construction de 2 logements individuels à l'arrière du restaurant situé rue Saint-Vincent, en plein dans le périmètre de l'Ossuaire inscrit à l'inventaire des Monuments historiques.

Les habitants de ce quartier savent ce que cela signifie. Rappel de la loi : «*autour des bâtiments classés Monuments Historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, est institué un périmètre de protection dans lequel tout permis de démolir, tout permis de construire et toute déclaration de travaux sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)*».

Parce qu'ils voulaient construire une véranda, réaliser une extension de leur habitation, réaliser un abri de jardin, remplacer une toiture, parce que leur projet rentrait dans ce périmètre de protection de l'Ossuaire, de nombreux habitants de ce quartier ont eu affaire à cette Administration leur imposant un refus voire tellement de contraintes (hauteur, couleur des tuiles, de la façade...) que le projet finissait par être abandonné.

Construite en seconde ligne d'urbanisation, cette imposante demeure de 2 logements individuels a fait l'objet d'une demande d'avis à l'Architecte des Bâtiments de France qui n'a pas répondu.

Quelle chance, car l'absence de réponse motivée dans le délai de 4 mois équivaldrait à un avis favorable.

A la demande d'habitants de ce quartier, le Hérisson a pris contact avec cette Administration, on la cite «*Nous sommes un service d'Etat, nous répondons toujours. Une absence de réponse est impossible*». **La preuve que non.**

Résumons : «*le propriétaire de cette maison de 2 logements individuels construite en seconde ligne d'urbanisation à l'arrière du restaurant situé rue Saint-Vincent, en plein dans le périmètre de l'Ossuaire inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, est un certain monsieur Milazzo, fils de monsieur Milazzo, Adjoint au maire de Faulquemont, Président de la commission communale Cadre de Vie et du Développement Durable, Membre de la commission Travaux, Membre de la commission Urbanisme, Patrimoine et Réglementation, Membre du Syndicat des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont*». **Circulez, ya rien à voir.**



Il y en a ou il n'y en a pas ? Au cours de ce conseil, le maire BIANCHIN évoque le remplacement d'une partie du toit de l'école du Stade qui fuit : « *Il faudra envisager des travaux, d'autant plus qu'il y a de grande chance qu'il y ait de l'éternit* ». Et qui dit éternit dit peut-être ... AMIANTE. N'est ce pas ce que le maire BIANCHIN sous-entendait ? Cette remarque sera non transcrite au compte-rendu, alors que le maire a bien tenu ces propos devant un public. Or, dans ce public, plusieurs ont exprimé leur colère en ces termes : « *Depuis des années nos enfants vont dans une école dont le toit est en éternit. Maintenant, le toit fuit. Qui dit Eternit, dit risque d'amiante. Le maire BIANCHIN spécialiste du BTP, durant toutes ces années comme adjoint aux travaux ne nous en a jamais rien dit* ».

Pourquoi croyez-vous qu'il ait supprimé cette remarque du compte-rendu, les membres de la liste TOUTE la DIFFERENCE ont exigé sa réinscription.

Récemment la presse locale titrait un de ses articles ainsi : « *L'amiante va encore tuer d'ici à 2050* », la photo qui accompagnait cet article portait cette légende : « *Très volatile, l'amiante est responsable de nombreux cas de cancers mortels* ».

On sait que l'amiante est responsable de nombreux cancers (poumon, plèvre, larynx, ovaires), généralement ces cancers se déclarent après de nombreuses années après l'exposition.

Qu'attend-on pour faire contrôler la toiture de l'école du stade datant de 1959. Et des autres écoles ? Des gymnases ?

Des parents inquiets.

10, comme le numéro du point du conseil municipal du 26 juin présenté par le maire BIANCHIN. Ce point n'aurait dû être qu'une formalité et pourtant les débats ont duré plus d'un quart d'heure. Ce point portait sur la création d'un poste de secrétariat afin de soulager le responsable technique dans sa tâche.



Alors que le maire clôturait son intervention en donnant le nom de l'employée communale qui occuperait ce poste, le conseiller BONNET a posé cette question : « *Ne faut-il pas s'interroger sur les raisons de cette promotion par le maire, monsieur BIANCHIN ? Cette employée municipale bénéficie là tout de même d'une faveur d'un poste de femme de ménage à celui de secrétaire du Directeur des Services Techniques alors qu'il semble qu'elle n'en ait pas les compétences* ».

Cette banale question a fait réagir le maire et 3 de ses adjoints, au grand étonnement des auditeurs présents dans la salle.

La réponse du maire et des adjoints PIZZOL et SERRETTI, « *ce poste est créé pour soulager le responsable technique* », a obligé plusieurs fois le conseiller BONNET à redire que ce n'était pas la réponse à sa question.

C'est au tour de l'adjoint BLANCHARD d'intervenir évoquant et détaillant des certificats de cette employée rédigés par son médecin traitant et le médecin du travail. Cette nouvelle intervention de monsieur BLANCHARD en a étonné plus d'un d'autant plus qu'il lisait un document, semble t-il préparé en vue d'une intervention ... attendue. Pourquoi ?

Le point fut néanmoins approuvé sans que la réponse quant à la compétence de ce personnel pour ce poste n'ait été donnée.

On dit quoi en ville ? Mais qu'est-ce qui a donc nécessité l'intervention du Maire BIANCHIN et des adjoints BLANCHARD, PIZZOL, SERRETTI pour une question aussi anodine ? Pourquoi le conseil à peine terminé, le maire BIANCHIN s'est précipité vers des personnes présentes avec ces mots « *Concernant le point 10, il ne faut pas croire tout ce que l'on dit en ville* ».

Souvenez-vous, nous en avons parlé dans plusieurs Hérisson, le maire BIANCHIN n'a jamais rien fait pour le plan d'eau de la ville, alors que celui de Chémery a fait l'objet de toutes ses attentions. Colistier de Patrick BONNET lors des municipales de 2008, le président du site de pêche de Faulquemont avait été montré du doigt par le maire BIANCHIN en ces termes « *tu étais sur la mauvaise liste* ». Les photos ci-dessous sont parlantes : **A gauche**, les toilettes du plan d'eau de Chémery ; **à droite**, celles du plan d'eau de Faulquemont.



Traduction de la citation de l'édito : « *C'est en gardant le silence, alors qu'ils devraient protester, que les hommes deviennent des lâches* ».

Mais aussi pour que les choses soient claires : Le maire vous prévient déjà qu'il ; **C'est la crise**, un élu augmentée de plus de 122%, 2 élus supplémentaires percevront ... ; **Le Projet phare** « 5 en 1 » cantine scolaire et périscolaire fait plouf ; **Quel âge** aurez-vous dans ; **City stade**, j'aurais voulu vous faire plaisir ; **Carrefour** accidentogène ? **Le Business** des subventions ; **Cinéma**, il y en a qui payent ; **La maison** rue de Nancy, toujours à vendre ; **Un adjoint** dont on pourrait se passer ...

Le Hérisson

Expressions de Faulquinois

11 rue de la République - 57380 Faulquemont

Tél : 06.77.51.85.64 - E-mail : leherissonexpressionsfaulquinoises@outlook.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

